

La Revue de l'art ancien et moderne

Dacier, Émile (1876-1952). Auteur du texte. La Revue de l'art ancien et moderne. 1922-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



ÉTUDES SUR LE MUSÉE DE MONTPELLIER

I. — LES SCULPTURES DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES



AVANT été chargé pendant la guerre de remanier le musée de Montpellier, j'ai pu, à cette occasion, exhumer quelques sculptures qui avaient été reléguées depuis longtemps dans les dépôts, j'en ai examiné d'autres avec attention, et il m'a paru intéressant de soumettre aux lecteurs de la *Revue* un certain nombre d'observations sur des morceaux qui méritent d'être mieux connus.

Les sculptures ne sont pas nombreuses au musée de Montpellier, mais aucune n'est indifférente, et quelques-unes, comme les Houdon, sont célèbres. Elles appartiennent presque toutes à l'école française de la fin du xvii^e siècle et du xviii^e siècle.

Voici d'abord le *Polyphème* de Van Clève; c'est une statuette en terre cuite, haute de 0 m. 50; elle a été léguée au musée en 1877 par M. Fages, le gendre et l'héritier de Fontanel, qui fut, à la fin du xviii^e siècle, un des fondateurs du musée, et à qui l'on doit l'acquisition du fameux *Voltaire* de Houdon. J'étais resté longtemps sans savoir à qui attribuer cette figure académique, où l'on retrouve tant de réminiscences antiques vues à travers le Bernin, et qui pouvait être indifféremment de

l'un quelconque des pensionnaires sculpteurs de l'Académie à Rome, au temps de Louis XIV ou de Louis XV. J'avais même songé à la rapprocher du *Pluton*, morceau de réception de Pajou à l'Académie. Sur une indication de M. Paul Vitry, une visite au Louvre me permit de reconnaître dans notre statuette la maquette du *Polyphème* de Van Clève, morceau de réception de l'artiste à l'Académie le 26 avril 1681. Entre l'esquisse très poussée et le marbre, je ne vois point de différence importante à signaler; le marbre n'offre qu'un simple agrandissement, au double environ, de la maquette, avec quelque chose d'un peu plus cotonneux et de plus guindé encore que dans la terre cuite. Ne soyons pas pourtant trop sévères : il ne s'agit en somme que d'un bon morceau d'école, proprement exécuté par un artiste de second plan, auquel on ne demandait, à défaut de génie, que de savoir son métier de décorateur. Si l'on se rappelle que le *Persée* de Puget date de 1678 et le *Milon* de 1682, on se rendra compte, à peu près, des tendances qui ont préparé, en 1681, la naissance du *Polyphème*, et aussi de la distance qui sépare Van Clève de Puget.

Un autre aspect de cet art louisquatorzien, — l'inspiration religieuse après l'inspiration antique, — nous est conservé dans une autre esquisse en terre cuite : c'est la maquette du groupe exécuté en 1695, par Pierre II Legros, pour être placé à droite du maître-autel dans l'église du Gesù à Rome, en pendant au groupe de *la Foi* par Théodon. Cette esquisse, qui figura à la vente Vassal de Saint-Hubert, le 24 avril 1783 (n° 355), fut léguée au musée en 1866 par M. Bonnet-Mel, de Pézenas. Le groupe de Legros représente *la Religion terrassant l'Hérésie*. Il se compose de quatre personnages en ronde-bosse et en haut-relief, disposés sur une corniche à volute, en avant d'un mur de fond. La Religion, sous les traits d'une jeune femme debout, vêtue d'amples draperies flottantes dont un pan est ramené sur la tête, brandit une torche de la main droite et tient de la gauche le livre des Évangiles qu'elle appuie sur sa hanche. Elle repousse du pied l'Hérésie représentée par deux personnages, un vieillard nu, avec une draperie sur les reins, qui culbute dans le vide, et une vieille femme, à demi vêtue, qui porte la main droite à son front dans un geste d'effroi. Aux pieds de la Religion, un *putto* debout déchire un livre, le livre des hérésies. C'est là un très bon morceau d'école, où les réminiscences

abondent, depuis Michel-Ange jusqu'au Bernin, en passant par Puget.

Ce groupe fut l'occasion d'un petit drame administratif à l'Académie de France à Rome; il nous est conté tout au long dans la *Correspondance des directeurs*¹.

Les PP. Jésuites avaient entrepris de décorer richement la chapelle de saint Ignace dans l'église du Gesù, et avaient mis au concours l'exécution de deux groupes de marbre qui devaient être placés à gauche et à droite du maître-autel. Pierre II Legros, pensionnaire du roi, un des fils de Pierre I Legros, qui travaillait à Versailles, prit part au con-



J. VAN CLÈVE. — POLYPHÈME.

Statuette terre cuite. — Musée de Montpellier.

course. Son groupe, écrit le directeur La Teulière au surintendant Villacerf, « a été le plus généralement approuvé, tout le monde en ignorant l'auteur, la plupart croyant que c'était un sculpteur génois », ce qui

1. T. II, p. 173 et suiv.

n'était pas si mal jugé; personne, en effet, ne s'était mieux assimilé que Legros le style italien, au point qu'il devint, après la mort du Bernin, le premier sculpteur de l'Italie. Il continuait ainsi la tradition de Jean de Bologne.

C'était pécher gravement contre le règlement de l'Académie que de prendre part à un concours sans l'agrément du directeur; les pensionnaires du roi n'avaient pas le droit de travailler pour le compte d'autrui. On sent bien, dans la correspondance échangée à ce sujet entre La Teulière et Villacerf, qu'au fond le directeur est très flatté du succès de son élève, et cherche, tout en le blâmant, à l'excuser. Peine perdue; le règlement eut le dernier mot. Pierre Legros fut obligé de quitter l'Académie pour pouvoir entreprendre l'exécution de son groupe.

« Le Roi, écrit Villacerf à La Teulière, trouve bon que vous permettiez au S^r Legros de se retirer de l'Académie, mais S. M. ne veut pas qu'on lui paye la pension que l'on donne à ceux qui en sortent par sa permission, n'étant pas content de sa conduite. Il ne faut pas pourtant que cela lui fasse tort dans l'ouvrage qu'il a entrepris, et vous me ferez plaisir de l'aider en ce que vous pourrez. » Charmante comédie administrative, où l'on a l'air d'être fâché sans l'être, tout en l'étant. Le plus clair de l'affaire, c'est que l'administration économisait ainsi les 2.000 livres de la pension de Legros, — l'administration, surtout celle des Beaux-Arts, ayant été de tout temps à court de 2.000 livres.

De la fin du xvii^e siècle date encore un très beau buste, celui de *Messire Jean Deydé*, conseiller à la Cour des comptes de Montpellier. Le musée n'en possède qu'un plâtre qui ne remonte certainement pas au xvii^e siècle; mais l'original en marbre, avec le monument dont il faisait partie, est conservé à Montpellier chez un des descendants de Deydé qui m'a permis de l'étudier. Il s'agit d'un monument funéraire qui se dressait dans une des chapelles de la cathédrale Saint-Pierre à Montpellier; il se composait de deux éléments distincts : un buste en marbre blanc posé sur une belle gaine où le marbre blanc se mariait avec un marbre de couleur, et un vase funéraire en marbre blanc, décoré de bas-reliefs, placé sur un socle en marbre de couleur. Lors de la Révolution de 1830, la famille rentra en possession du monument funéraire. Il est probable que le plâtre du musée fut exécuté à cette époque. Le conseiller

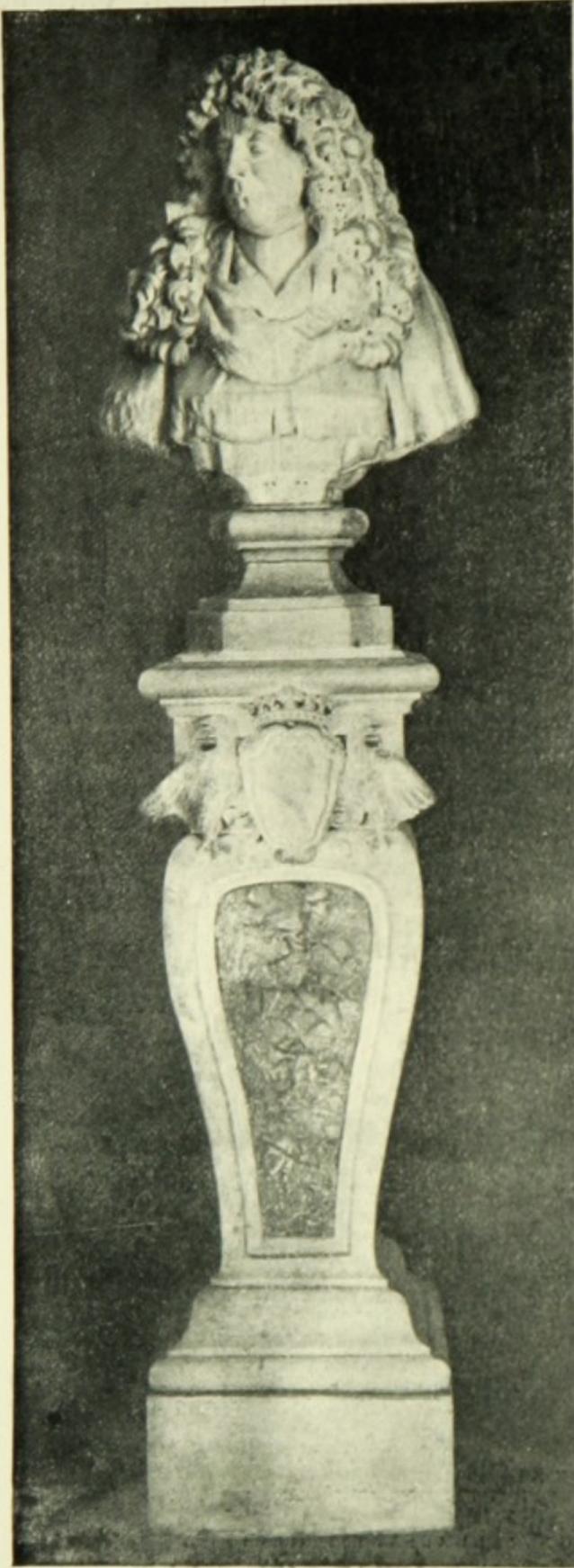
Jean Deydé, mort le 14 octobre 1687, y est représenté en buste, vêtu de la simarre et du camail bordé d'hermine, insigne de ses fonctions. Il est



PIERRE II LEGROS. — LA RELIGION TERRASSANT L'HÉRÉSIE.

Maquette terre cuite. — Musée de Montpellier.

coiffé de la grande perruque in-folio qui retombe sur ses épaules. Son visage imberbe, aux traits accusés, aux chairs flétries, est incliné légèrement vers la gauche, avec une expression mélancolique. Le buste



MONUMENT FUNÉRAIRE DE JEAN DEYDÉ.
Marbre. — Autrefois à Saint-Pierre de Montpellier.
Appartient aux descendants de J. Deydé.

n'est pas signé, et si le nom de Puget se présente naturellement à l'esprit, rien ne permet de justifier une pareille attribution, sinon la date, le style, la force de l'exécution et la présence de Puget à Marseille; mais nous connaissons trop mal encore l'histoire des artistes méridionaux de ce temps pour ne pas résister à l'attrait de placer ce beau buste sous l'invocation d'un si grand nom.

Le XVIII^e siècle est représenté par des œuvres illustres et justement célèbres. Le musée, en effet, ne possède pas moins de six œuvres originales de Houdon, et de première importance : les deux fameuses statues en marbre de *l'Hiver* et de *l'Été*; deux bustes en marbre, l'un celui du garde des sceaux *Huë de Miromesnil*, l'autre celui d'un *Magistrat inconnu*; le *Voltaire assis* de la Comédie-Française en terre cuite, et enfin le buste de *Molière* qui n'est point, comme on le dit quelquefois¹, le plâtre original, mais une épreuve en plâtre qui fut offerte par Houdon lui-même à la Société des Beaux-Arts de Montpellier en 1779². Il faut ajouter encore une épreuve en plâtre du grand *Écorché*, qui fut vendue par Houdon en 1779 à la même

1. Gonse, *les Chefs-d'œuvre des Musées de France*, II, p. 328.

2. Voir H. Stein, *la Société des Beaux-Arts*

Société pour la somme de 300 livres, et dont je n'ai recueilli que des débris pieusement conservés maintenant dans les magasins. A cet ensemble unique, j'espère qu'un jour viendront s'ajouter trois autres bustes de Houdon, dont la place ne saurait être ailleurs qu'au musée : une très belle épreuve en plâtre patiné du buste de *Franklin*, qui se trouve dans une salle de débarras des Archives départementales, et deux bustes en marbre, l'un de *Rousseau*, à la tête ceinte d'une bandelette, l'autre de *Voltaire*, sans perruque, du type de 1778, que j'ai découverts jadis dans un recoin de la préfecture, et qui ornent aujourd'hui le cabinet de M. le Préfet de l'Hérault, d'où il



ÉCOLE FRANÇAISE, FIN XVIII^e SIÈCLE. — BUSTE DE JEAN DEYDÉ.
Plâtre. — Musée de Montpellier.

n'a pas encore été possible de les extraire. Ces trois bustes ont figuré, avec quelques autres aujourd'hui perdus, à l'exposition de la Société des Beaux-Arts de Montpellier en 1779¹; ils ont dû appartenir à cette Société et devenir, lors de la Révolution, la propriété du Directoire départemental, avant de venir échouer dans des locaux administratifs d'où il serait décent de les retirer.

Sur les deux statues de *l'Hiver* et de *l'Été*, et sur les deux bustes de *Miromesnil* et du *Magistrat inconnu*, je n'ai rien à ajouter qui ne soit déjà connu. Mais je voudrais reprendre la question du Voltaire assis, qui mériterait, ce me semble, d'être définitivement mise au point.

ANDRÉ JOUBIN,
Conservateur de la Bibliothèque d'art et d'archéologie
de l'Université de Paris.

(A suivre.)

1. Voir Stein, *l. c.*

